**Avis de Mise à disposition du Public**

**de la convention d’OPAH-RU de l’Ile-Saint-Denis 2023-2028**

L’Etablissement Public Territorial Plaine Commune avec la Ville de L’Ile-Saint-Denis ont décidé de mettre en œuvre une Opération Programmée d’Amélioration de l’Habitat Renouvellement Urbain (OPAH-RU) sur l’ensemble du territoire de l’Ile-Saint-Denis.

Une Opération Programmée d’Amélioration de l’Habitat (OPAH) est un dispositif incitatif d’accompagnement des propriétaires à réaliser des travaux, en mobilisant une ingénierie et des moyens financiers dédiés sur une durée de 5 ans à travers une convention d’OPAH signée avec l’Etat, l’Agence Nationale de l’Habitat, la Ville et l’Etablissement Public Territorial Plaine Commune.

Cette convention établi que le périmètre du dispositif recouvre la totalité du territoire de L’Île-Saint-Denis, et détaille ses différents volets d’actions et objectifs :

* volet urbain et foncier
* volet immobilier
* volet lutte contre l’habitat indigne
* volet copropriétés en difficulté
* volet rénovation énergétique et lutte contre la précarité énergétique
* volet travaux pour l’autonomie de la personne dans l’habitat
* volet social
* volet patrimonial et environnemental
* volet économique et développement territorial

La convention précise notamment :

-Les enveloppes prévisionnelles de subventions susceptibles d’être mobilisées

-Les engagements des partenaires

-Les actions d’accompagnement et d’amélioration du cadre de vie

Conformément à l’article L 303-1 le code de la construction et de l’habitation (C.C.H), le projet de convention est mis à disposition du public pendant un mois, à compter du 27 mars 2023, sur le site internet de l’Etablissement public territorial Plaine Commune.

A l’issue de cette période, Monsieur le Président de l’Etablissement public territorial Plaine Commune signera la convention qui sera ensuite transmise à la ville, aux services de l’Etat et de l’Anah.

A compter de la signature, la convention pourra être consultée sur le site internet de Plaine Commune ainsi qu’à la Mission Habitat Saint-Ouen/ L’ile-Saint-Denis de Plaine commune situé au Centre administratif et Social, 6, Place de la république à Saint-Ouen-Sur-Seine, pendant toute la durée de validité.